

CIBLE

Viols

Aux côtés d'une certaine d'autres organisations, nous avons fait campagne, l'été dernier, contre le projet de loi sur les étrangers en dénonçant le recul des garanties judiciaires au profit de l'arbitraire administratif.

Cet arbitraire s'est manifesté lors de l'expulsion de 101 Maliens vers Bamako de façon spectaculaire et doublement scandaleuse. Non seulement les garanties accordées aux étrangers sont faibles, mais elles ne sont pas respectées. M. Pasqua, qui s'est retranché derrière la loi, veut ignorer qu'elle a été violée de quatre manières:

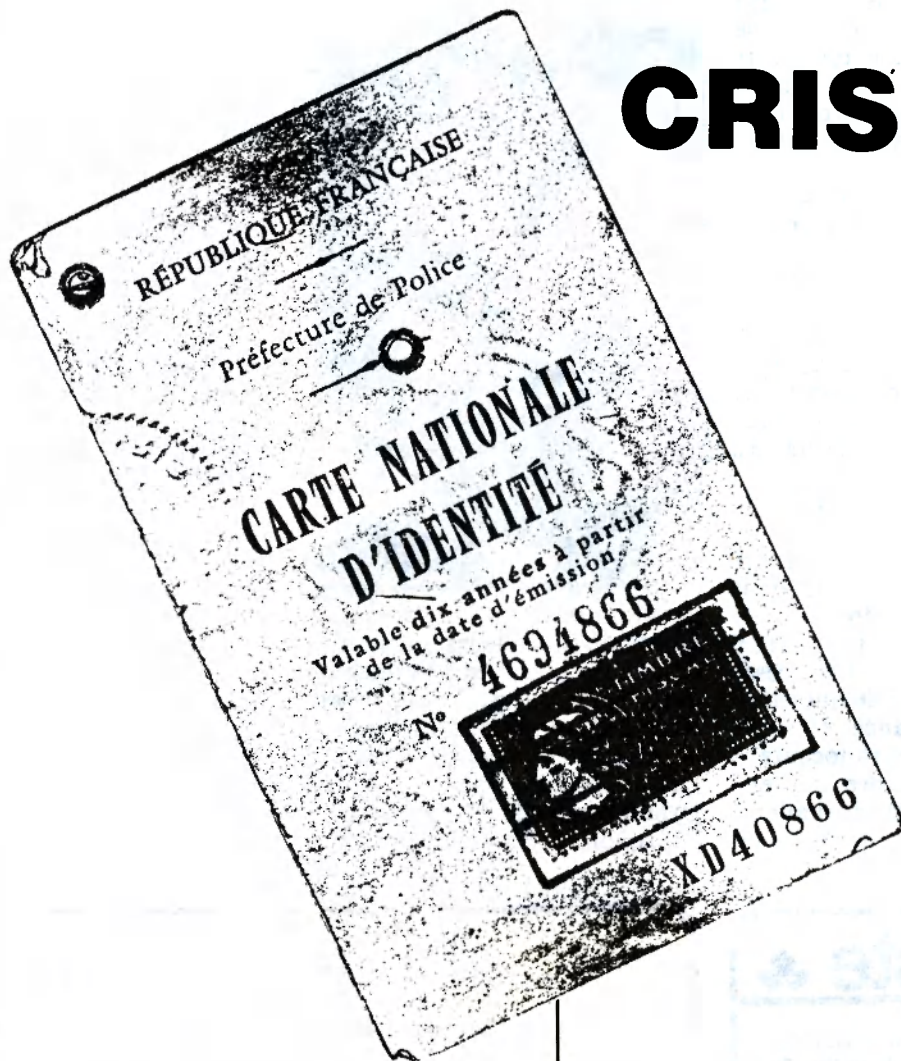
- les expulsés n'ont pu bénéficier de l'assistance d'un avocat,
- leur embarquement par la force constitue une voie de fait car tout expulsé peut refuser de partir, quitte à être condamné à la prison,
- plusieurs Maliens étaient en règle,
- la reconduite à la frontière ne signifie pas le renvoi dans le pays d'origine, qui peut être lourd de conséquences.

Justifiée par un mensonge (les expulsés ne sont pas des trafiquants de drogue), effectuée dans le mépris de la loi, cette violence porte atteinte à l'image de la France. Trois fautes majeures, pour le bénéfice de quelques voix...

Nationalité

LA FRANCE

CRISPÉE



Économie

Le système monétaire international

(pages 6-7)

Faux semblants

L'introuvable participation

(page 3)

Nobel

Le témoin de la mémoire

Elie Wiesel, une voix de la nuit... Il connaît, adolescent, l'horreur: il fut déporté. Sa mère, son père, ses sœurs disparurent dans l'enfer d'Auschwitz. Ainsi vécut-il l'Holocauste. Dès lors, il ne put jamais oublier cette nuit, cette affreuse nuit qui couvrit l'Europe entière: il ne se résolut pas à ce que les morts ensevelissent les morts. D'autant qu'une interrogation obsédante ne cessait de le harceler: par quel miracle fut-il le rescapé de l'Enfer? Pourquoi lui, l'unique survivant? Pourquoi? Pourquoi?

Aussi fut-il requis de témoigner: pour la mémoire d'un peuple - le peuple juif - pour le visage écrasé du torturé, pour tous ceux qui ne connurent avant de mourir que la face hideuse et démoniaque du bourreau.

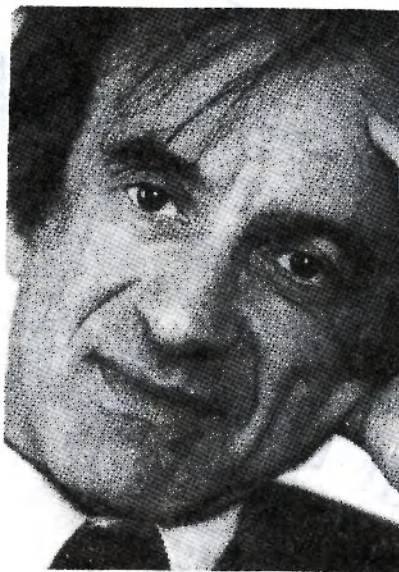
Le Mystère du Mal... Et Dieu qui se tait!

Et l'espérance ne se nourrirait-elle donc plus que dans l'invective à Dieu? Job déjà...

Au centre de la vision tragique d'Elie Wiesel ne cesse de surgir une éternelle question: pourquoi la Souffrance?

Le massacre des innocents... Le spectacle macabre des enfants à qui on demande d'aller à la mort - et quelle mort! - en

Le 10 décembre prochain le prix Nobel de la Paix sera remis solennellement à Elie Wiesel à Oslo. L'écrivain francophone, juif et américain doit aussi se rendre prochainement en URSS pour y plaider la cause des juifs soviétiques.



chantant sous les acclamations hystériques de leurs gardiens - de quelles obscures profondeurs de l'être surgit ce plaisir convulsif et joyeux à être un bourreau? - hante jusqu'à l'obsession Elie Wiesel: pourquoi la haine est-elle si libératrice? Pourquoi le Mal produit-il des

figures si hideuses et si fascinantes?

Elie Wiesel, une voix dans la nuit...

Il décida de parler de la nuit et choisit les outils de la Mémoire: les mots. Il en fit une Parole.

Des romans, des récits, des pièces de théâtre, des essais furent autant de tentatives aimantées par une vision unique: l'incarnation du Mal qui rend accusateur le silence de Dieu. Thème récurrent, obsessionnel: une véritable litanie. On le lui reprocha. Mais quoi! La Douleur en ce monde nous saoule de coups. La Souffrance, si profonde, si absolue rend dérisoires et cependant tragiquement beaux nos gestes de tendresse: le chant de folie qu'entame une mère enserrant la tête de son enfant mort dans l'aveu inépuisable d'une Douleur sans fin, c'est aussi une litanie. Et en nous cognent les gongs de la Mémoire: Elie Wiesel en est le compagnon incomparable.

Elie Wiesel, une voix dans la tourmente d'aujourd'hui...

Qu'on ne s'y méprenne pas! Elie Wiesel n'est pas l'apôtre de la vengeance, ni le militant d'un combat idéologique: il est la voix d'un homme libre qui ne peut se résoudre à vivre dans l'indifférence les atteintes intolérables à la dignité d'être homme. Ainsi agit-il aussi bien pour les Indiens Misquitos que contre l'aide américaine aux «contras» qu'il condamne; pour les Juifs d'URSS que contre l'Apartheid en Afrique du Sud; pour les réfugiés Khmers que contre les goulags staliniens. Il n'est cependant pas un esprit pessimiste mais tragique: un tel combat, il le vit avec angoisse et espérance.

Tel est Elie Wiesel, le nouveau prix Nobel de la Paix: un homme de grande exigence morale et qui croit à la force de contagion des mots.

B. QUINET

Voici quelques titres d'ouvrages d'Elie Wiesel: «La Nuit» (1960), «L'Aube» (1960), «Le jour» (1961), «Les Juifs du Silence» (1966), «Le testament d'un poète juif assassiné» (1980), «Signes d'exode» (1985), «Job ou Dieu dans la tempête» (1986), principalement aux éditions du Seuil.

royaliste ♣

SOMMAIRE : p.2 : Le témoin de la mémoire - p.3 : L'introuvable participation - p.4 : La gauche gaulliste - Les bévues de M. Rocard - p.5 : Le Congrès et les sanctions - p.6-7 : Entretien avec S.C. Kolm - p.8 : Les aventuriers de l'art perdu - Eloge des institutions - p.9 : Claude Bruaire - p.10 : Notre 6ème congrès - p.12 : L'imposture nationaliste
 REDACTION - ADMINISTRATION
 17 rue des Petits-Champs 75001 Paris
 Tel. : (1)42.97.42.57
 Directeur de la pub. : Yvan AUMONT
 Comm.Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
 Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (55 F), 6 mois (105 F), un an (180 F), de soutien (300 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N. Paris

Faux semblants

L'introuvable participation

Les deux projets d'ordonnance, adoptés à grands sons de trompe par le gouvernement, visent davantage à lui servir d'alibi en matière sociale qu'à modifier les rapports à l'intérieur des entreprises.

Le système de participation adopté en 1967 sera, pour l'essentiel, maintenu dans les sociétés de plus de cent salariés qui dégagent des bénéfices. En cas d'amélioration, toujours possible, par rapport au droit commun, le législateur, qui semble craindre une trop grande «générosité» patronale, a fixé une limite à la réserve spéciale de participation: bénéfice net fiscal, moins 5% des capitaux propres (en l'état actuel des choses). Le gel, pendant 5 ans, de cette réserve se trouve maintenu. Toutefois, il pourra être ramené à 3 ans, sans bénéficier alors des mêmes avantages fiscaux.

LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUÏTE

Par ailleurs, les salariés vont être incités à reporter, partiellement voire en totalité, le produit de leur «intéressement» sur les plans d'épargne-entreprise. Dans ce but, ils bénéficieront d'une exonération d'impôt, dans la limite du plafond annuel de la Sécurité Sociale. Au total, ces premières mesures se contentent d'aménager ce qui existait et visent à améliorer le financement des entreprises.

La seconde ordonnance apporte des modifications à la législation sur les sociétés commerciales «afin d'offrir aux sociétés anonymes la faculté d'introduire dans leurs statuts des dispositions permettant à des salariés de siéger avec voix délibérative dans les conseils d'administration ou de sur-



■ Louis Vallon, le «père» de la véritable idée de participation

veillance». Pour ce faire, ces derniers pourront proposer à l'assemblée générale des actionnaires une modification des dits statuts (la majorité des 2/3 sera alors requise). Il est à craindre que peu d'entreprises utilisent la faculté qui leur est accordée, compte tenu du peu d'ouverture d'esprit dont fait preuve la plus grande partie du patronat français. Pourtant, les dispositions prévues, si elles prévoient une protection renforcée pour les administrateurs salariés, limitent le nombre maximum de ceux-ci au tiers de l'ensemble des administrateurs.

Pour l'essentiel, si les ordonnances entrouvrent trop prudemment la porte d'un léger progrès, elles ne touchent pas au pouvoir dans les sociétés. Cette attitude timorée est d'autant plus regrettable que la nécessaire modernisation des

entreprises exigerait un accroissement de la concertation: au fur et à mesure que l'automatisation fait davantage appel à l'intelligence, l'adhésion

des salariés revêt de plus en plus d'importance. En ignorant les tensions sociales qui accompagnent les mutations rapides, on risque d'aboutir, sinon à des explosions (risque de chômage oblige) du moins à une démobilité.

Il est vrai que l'histoire du mouvement ouvrier en France le prédispose peu à une rédefinition de son propre rôle, purement revendicatif. Pourtant, l'évolution récente de certains syndicats, bien qu'incertaine, laisse présager des mutations possibles. Encore faudrait-il que le patronat d'une part, et l'actuel gouvernement d'autre part, ne campent pas, comme c'est le cas, sur des positions trop conservatrices.

La véritable participation reste encore à mettre en œuvre.

Alain SOLARI

Hommage

G. Dumézil

Mort à 88 ans, Georges Dumézil laisse aux chercheurs du travail pour un siècle. Tardivement célébré par les *media*, ce savant amoureux des langues et des mythes n'avait rien perdu de sa modestie et de son humour. Malgré une œuvre immense, qui a bouleversé notre conception des sociétés anciennes, il disait simplement qu'il avait «amorcé des chemins» en tâtonnant: «ce n'est que dans trente ou cent ans - si le travail est continué par d'autres - qu'on verra se dessiner clairement le dessin d'ensemble».

Comme on le sait, l'idéologie des Indo-européens était l'objet de sa recherche. Elle lui avait valu les attentions intéressées de la Nouvelle droite, qui prétendait mettre ses travaux au service de ses fantasmagories raciales. Georges Dumézil avait mis rapidement fin à cette entreprise de récupération: «je me borne à décrire des faits, disait-il, j'étudie des mythes et je les compare entre eux. C'est tout. Toute extrapolation est abusive, voire franchement idiote».

Se tenant à l'écart des débats et des luttes politiques, Georges Dumézil avait confié au «Nouvel Observateur» qu'il était monarchiste «jusqu'en 1788» tout en manifestant, lorsqu'il reçut Philippe Caillex et Bertrand Renouvin, une attentive sympathie à l'égard du comte de Paris.

Dans son dernier numéro, notre revue «Cité» a publié un entretien avec ce grand savant, un portrait de celui-ci par Philippe Delorme, et une étude approfondie de son œuvre par Yves Chalas. Peu de jours avant de disparaître, il nous avait écrit sa satisfaction quant au travail de ce dernier.

B.L.

Voir «Cité» n°13. Prix franco: 35 F.

Récupération

La gauche Gaulliste

Jacques Chirac puis R. Barre (à Lille en octobre) ont subitement découvert les mérites de la participation qu'ils combattaient hier avec vigueur, s'opposant aux gaullistes de gauche et à la volonté du général de Gaulle.

La gauche gaulliste a défendu avec persévérance de nombreuses positions gaulliennes peu prisées par le Patronat qui n'a pas manqué de le manifester en 65 comme en 69. La primauté de l'ardente obligation du Plan sur l'économie de marché, la critique du capitalisme américain, la volonté d'indépendance vis-à-vis des deux blocs, l'instauration de la démocratie au sein de l'entreprise, l'autodétermination des peuples... restent les thèmes défendus par la gauche gaulliste, qui connaît du reste actuellement quelques remous.

L'Union des Jeunes pour le Progrès est sur le point de changer de présidence, qui reviendra sans doute à Ch. Fontaine. Bernard Fournier, qui dirige depuis 10 ans cette formation, a eu la rude tâche de redresser l'UJP qui a connu une véritable hémorragie en 1970, nombre de ses membres rejoignant alors - le départ de J. Chaban-Delmas de Matignon aidant - le MRG... ou le PSU. Après avoir eu des contacts avec les démocrates jobertistes, la NAR et... les Jeunesses Communistes, tout en maintenant une fidélité sans faille à Jacques Chaban-Delmas et Michel Debré, l'UJP s'est rapprochée de l'UDF et du RPR. Mais la guerre ouverte qui opposait l'UJP au conservatisme chiraquien a laissé des traces. De nombreuses adhésions douteuses affluent actuellement, au siège de l'UJP: cotisations envoyées sans demande d'information préalable, sympathisants se réclamant de fédérations fantômes... Quelques cas d'espèces ont révélé une maladroite tentative de prise de contrôle menée par le RPR.

Pour le reste, Ph. Dechartre (MSP) est toujours à la re-



■ Léo Hamon

morque de J. Chirac, J. Charbonnel (Nouvelle Frontière), après s'être longtemps cherché, manifeste comme E.J. Picard (Union Gaulliste pour la Démocratie) ou Y. Guéna (Périclès) une sympathie ouverte pour le RPR. Mais la plupart des organisations gaullistes de gauche ont rejoint la gauche, comme par exemple l'ancien Front Progressiste de D. Gallet, ou le Front du Progrès de J. Dauer, P.-M. de la Gorce allant jusqu'à collaborer avec le club de J.-P. Chevènement en prélude à d'autres rapprochements. Le Mouvement Gaulliste Populaire fondé en 1982 et qui rassemble P. Dabiez et J. Debu-Bridel est pour sa part sur le point de changer de secrétaire général, J.-L. Delecourt cédant sans doute prochainement sa place à A. Weil-Curiel, ce qui pourrait accélérer un regroupement avec Léo Hamon qui bénéficie d'une autorité morale indiscutable. Mais le mouvement de Léo Hamon, auquel est rattaché le club Notre Présence, tient à son indépendance et n'a pas toujours apprécié l'alignement fréquent du MGP sur le PS, auquel A. Weil-Curiel a manifesté ses réserves. Ce changement de direction à la tête du MGP laisse-t-il présager un retour à une grande fédération de la Gauche Gaulliste ?

Jean JACOB

Du calme !

Les bévues de Michel Rocard

L'émoi provoqué par les déclarations de F. Mitterrand sur l'échéance présidentielle n'est pas de mise. L'agitation de Michel Rocard non plus.

Le Président de la République sera-t-il candidat à sa propre succession ? La question, posée par la presse ces dernières semaines, est tout à fait prématurée. François Mitterrand ne prendra ni n'annoncera sa décision avant le terme. Cela pour une raison fondamentale: un Président de la République qui envisage sa réélection avant l'heure est fatalement entraîné à se comporter plus en candidat qu'en chef d'Etat. Sa fonction arbitrale tend à s'effacer dans les gestes et les mesures destinées à engranger des voix. François Mitterrand le sait, et ne veut pas recommencer les fautes de son prédécesseur qui avait de la démagogie intérieure et, plus grave encore, des concessions aux Soviétiques pour obtenir une sorte de neutralité du Parti communiste.

Michel Rocard, qui semble ignorer cette analyse, dont le Président fait volontiers part, s'est empressé d'allumer un contre-feu inutile et ridicule en rappelant qu'un Président n'avait jamais fait deux mandats. Ce qui est une façon claire de montrer la porte à l'hôte de

l'Elysée. On peut discuter de l'élégance du procédé. Il faut surtout souligner que, agissant avec une précipitation que rien ne justifie, Michel Rocard commet une double bévue. Contre une nouvelle candidature de F. Mitterrand, l'ancien ministre de l'Agriculture n'a aucune chance puisque le Président bénéficie, au moins dans son propre camp, d'une incontestable légitimité. Si le chef de l'Etat se retire en 1988, on pourra d'autre part reprocher à son rival de lui avoir manqué, alors que la chance d'un candidat de gauche serait renforcée s'il pouvait établir une filiation (encore l'inconscient monarchique !) entre le Président et lui.

Ce n'est pas la première fois que Michel Rocard agit de façon irréfléchie. C'est presque une habitude chez cet homme qui jouit d'une excellente image dans l'opinion. Mais la bonne image ne fait pas le bon Président. Et il ne suffit pas d'avoir un entourage intelligent et sympathique pour être un bon candidat.

Sylvie FERNOY



Washingtonologie

Le congrès et les sanctions

Il nous rappelle, si nous l'avions oublié, que l'Amérique n'est pas seulement Reagan. On connaît mal en France l'étonnant système constitutionnel dont aucune disposition vieille de plus de 200 ans n'est jamais vraiment tombée en désuétude, à preuve cette faculté de passer outre au veto, y compris en politique étrangère. Parallèlement à la campagne menée dans les deux Chambres du Congrès, on assiste à un puissant mouvement de désinvestissement (rapatriement de capitaux investis en Afrique du Sud) qui implique des décisions des Etats fédérés, en sus de celles des sociétés et d'associations diverses, découvrant l'étendue de la décentralisation, y compris - répétons-le - en politique étrangère !

MORALISME ET ISOLATIONNISME

Il nous rappelle encore, si nous l'avions oublié, que l'anticommunisme et le fondamentalisme biblique, dont on fait tant de cas, ne représentent pas l'alpha et l'oméga de la politique américaine. Deux tendances plus profondes coexistent dans la conscience ou l'inconscient collectif; elles ont été caractérisées par le secrétaire d'Etat, G. Schultz, dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du 350ème anniversaire de la prestigieuse université de Harvard: le «moralisme» et l'«isolationnisme». Comme dans l'Angleterre du «splendide isolement», elles sont toutes deux des manifestations d'un sentiment de grande puissance et de confiance en soi. L'Amérique décrète ce qui est bien et ce qui est mal. Advienne que pourra. Les sanctions contre l'Apartheid s'inscrivent dans la même ligne, à cet égard,

Le vote du Congrès américain passant outre au veto du Président Reagan opposé aux sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud est riche d'enseignement sur la conduite de la politique étrangère dans ce pays.



■ La coupole du Congrès abrite un véritable contre-pouvoir

que l'éviction de Marcos et son remplacement par «Cory» Aquino. L'isolationnisme renchérit sur le «moralisme». L'instinct américain demeure celui des années 1914-1916 ou 1940-41. A la question du terrorisme, par exemple, le peuple américain répond: avant tout restons chez nous !

Cette structure décentralisée et ces fondement psycho-sociologiques de la société américaine, la diplomatie est la première à en payer le prix. G. Schultz le mesure après Nixon et Kissinger.

L'Amérique punit. Hier Kadhafi, aujourd'hui Botha, peu importe. C'est toujours la politique du «bâton», du «big

stick». G. Schultz relève en langage académique «une certaine tendance des Américains à se montrer impatients vis-à-vis de la diplomatie».

Le Congrès, lui, légifère. Le processus législatif, à Washington et dans les cinquante législatures d'Etats, le dispositif juridique, le respect du droit, n'ont pas d'équivalent en Europe. Or, les pères fondateurs avaient effectivement entendu qu'ils s'appliqueraient à la politique étrangère dans les mêmes termes qu'à la politique intérieure. Chaque nomination d'ambassadeur doit recevoir l'approbation du Congrès, souvent après de longs débats. Dans ces conditions, la diplomatie n'est plus qu'une

branche du système judiciaire. L'ambassadeur applique la loi tout comme un juge. Mais l'objection surgit: la justice ne doit-elle pas observer une procédure contradictoire, où tous les artifices se déploient, où tous les textes sont susceptibles d'interprétation, où le précédent jurisprudentiel l'emporte ? C'est admettre une certaine lenteur.

En fait, l'«impatience» des Américains ne s'applique pas à la diplomatie en tant que telle, elle s'exprime à l'encontre d'une certaine diplomatie, tant au Moyen-Orient qu'en Afrique du Sud. Le vote du Congrès sanctionne l'échec d'une politique, celle d'un tête-à-tête de diplomates à diplomates, américains et sud-africains, comme américains et israéliens.

UN DISCOURS QUI NE PASSE PAS

Or cette politique échoue faute d'une vision globale, d'une stratégie intégrée impliquant l'ensemble du corps politique, de la société, du continent géographiquement concerné. Une erreur symétrique est commise dans les relations américano-soviétiques. Celles-ci sont ramenées par les Américains à un tête-à-tête sur les seules questions globales, au lieu de différencier, de particulariser. Et, à force de ne pas parler du Moyen-Orient et de l'Afrique-du-Sud aux Soviétiques, comment parler aux Israéliens et aux Sud-Africains d'autre chose que de ce qui les intéresse, eux et eux seuls ?

Cette incapacité à tenir un langage qui puisse être écouté par des non-Américains ce n'est pas par une reprise en main de la diplomatie par le Congrès qu'elle pourra être surmontée.

Y. LA MARCK

Le système monétaire international

■ **Royaliste:** Quelles réflexions vous inspire le différend qui a opposé la RFA et les Etats-Unis à propos des taux d'intérêt lors de la dernière réunion à Washington des « cinq grands argentiers » du monde capitaliste ?

Serge-Christophe Kolm: Je crois que depuis un an, de façon discrète, un changement très important s'est opéré. Depuis la fin du dernier Système Monétaire International (SMI), les Etats-Unis avaient pour philosophie de ne pas du tout s'occuper du niveau du dollar: le marché s'en chargeait. Mais lentement, ils se sont rendu compte que le fait de laisser le marché régler complètement le cours des monnaies posait quelques problèmes.

En septembre 85, le gouvernement américain a décidé d'abandonner cette politique et d'intervenir ou de faire intervenir les banques centrales pour influencer le prix du dollar dans les autres monnaies. L'incident que vous venez d'évoquer s'insère dans ce mouvement, accentué lors du dernier sommet de Tokyo, mais passé inaperçu parce que la lettre des accords de Tokyo contient toute une série de choses un peu naïves comme par exemple le processus dit de « surveillance multilatérale ».

■ **Royaliste:** Quel objectif poursuit le gouvernement américain en agissant de la sorte ?

S.-Ch. Kolm: Il s'agit essentiellement de se faire réélire, et pour cela il faut que les citoyens américains aient une bonne impression de leur situation économique. Mais ce qui importe, c'est moins l'objectif poursuivi que le fait que le gouvernement américain ait pris conscience d'un certain moyen. Un dollar fort entravait la compétitivité des exportateurs américains et la circulation des produits américains à



l'intérieur des Etats-Unis. Parallèlement, cela favorisait l'importation de produits étrangers (essentiellement japonais) et provoquait de très fortes pressions sur le Congrès américain pour adopter d'importantes mesures protectionnistes. Une alternative plus « libérale » a été choisie qui a consisté à modifier à la baisse la parité du dollar.

■ **Royaliste:** L'échec du marché dans la régulation du cours des monnaies qui intervient après l'échec du système de change fixe issu de Bretton-Woods et le changement d'attitude observé depuis un an laissent-ils augurer de la création d'un nouveau SMI plus efficace ?

S.-Ch. Kolm: Dans la fixation du cours d'une monnaie intervient un problème crucial: celui

des mouvements de capitaux. Abandonnée au libre marché, une monnaie est victime de ce qu'on appelle des surajustements (bien observés en pratique et bien expliqués en théorie) qui font que par rapport à un certain équilibre de base - qu'il faudrait définir plus précisément - les cours montent et descendent pour des raisons spéculatives destabilisantes. Cela a des effets réels sur les économies qui sont globalement très néfastes. Par exemple une monnaie surévaluée crée des déficits et défavorise les exportateurs, comme l'a lourdement senti la France (et dans une moindre mesure les Etats-Unis). Cela amène à régler, le problème du déficit par de la déflation intérieure, donc en créant de la crise et du sous-emploi. C'est le

S eptembre 1985 à New-York, à la suite d'une rencontre entre les ministres américain, japonais, allemand, anglais et français des Finances, les Etats-Unis décidaient d'intervenir sur le cours du dollar. En l'espace de quelques jours, leur monnaie accusait une baisse sensible. Décision sans lendemain ou choix politique ? Toujours est-il que cette orientation a été confirmée lors du dernier sommet de Tokyo. Un an après, nous avons jugé utile d'interroger un des rares économistes à avoir signalé l'importance de ce revirement.

phénomène n°1 de l'histoire économique française des dix dernières années.

L'intervention visant à éliminer les effets néfastes du marché sur le SMI revient à gérer les parités de façon à supprimer les conséquences des spéculations destabilisantes. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut prôner un retour aux parités fixes. Sinon la destabilisation va se manifester autrement. Si certains ajustement nécessaires ne se font pas (à cause de la fixité) on devra au bout d'un moment recourir à des variations brutales. Ce qui du point de vue de la spéculation, est pire puisque en une nuit, dans la mesure où on peut gagner quelques pour-cents, les spéculations vont se déchaîner. C'était le cas avec les changements de parités effectués dans le cadre des accords de Bretton-Woods ou dans le cadre du Système Monétaire Européen (SME) tel qu'il est appliqué en ce moment.

Au contraire quand on corrige juste ce qui est nécessaire en fonction des mouvements du marché, on fait en sorte que les taux de change varient mais de façon à ce qu'ils ne soient pas soumis aux spéculations destabilisantes entre les monnaies des différents pays. Dès lors on obtient un certain glissement qui peut aussi se définir autrement.

Disons qu'il y a trois définitions comptablement et mathématiquement équivalentes de ces glissements. Je viens d'en définir une, c'est la variation, telle que les spéculations destabilisantes soient éliminées. Mais en dehors de ce phénomène, les parités peuvent se modifier sous l'effet de deux autres facteurs macro-économiques. Le premier réside dans les différences d'inflation. Si un pays a une hausse des prix supérieure à un autre, toute chose égale par ailleurs, il faudra que le cours de sa monnaie diminue pour compenser cette différence. Le second se manifeste lorsqu'un pays a une croissance plus élevée qu'un autre (ou si un pays relance son activité et que l'autre mène au contraire une politique de déflation). Cela tendra à un déficit extérieur (qui sera fonction de la propension à importer ou à exporter) pour le pays qui relance. Dès lors pour maintenir l'équilibre le déficit devra être

compensé par une variation des taux de change qui ne sera pas brutale, mais résultera d'un glissement. Dans ce système, les mouvements de parités sont donc déterminés par des différences de croissance (ou de tension de demande) et des différences d'inflation et la spéculation. Si j'élimine la spéculation, reste les différences de croissance et d'inflation.

Enfin, troisième façon tout à fait identique aux deux autres de définir un système monétaire extérieur optimal: les parités doivent permettre de maintenir l'équilibre des balances de bases des différents pays puisque j'ai dit que j'éliminais les effets des capitaux à court terme.

■ **Royaliste:** Si l'on tient compte non pas de ce qui a été dit à Tokyo mais de ce qui y a été fait, vous semble-t-il qu'on va dans la bonne direction ?

S.-Ch. Kolm: Tout dépend pour aller vers ce système optimal d'où on part. Si l'on part de la position française dans le SME tel qu'il est appliqué actuellement, il faut que nos gouvernants se rendent compte que la parité fixe entre le franc et le mark allemand n'est pas la bonne solution pour arriver au système optimal. Si maintenant on part de ce qu'était le dollar dans le SMI entre 1971 et 1985, alors il faut prendre conscience que le flottement n'est pas le système optimal et qu'il faut se diriger vers une certaine régulation.

Serge-Christophe KOLM

Economiste et philosophe. Il a été professeur aux universités d'Harvard et de Stanford aux Etats-Unis. Aujourd'hui il est directeur du Centre d'Enseignement et de Recherches en Analyse Socio-Economique (Ecole Nationale des Ponts et Chaussées) et directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont « Sortir de la Crise » (Hachette, 1984), « La bonne économie » (PUF, 1984) et « Philosophie de l'économie » (Le Seuil, 1986).

■ **Royaliste:** Qu'est-ce qui sépare le système que vous venez de décrire de celui d'André Grjebine (1) ou de John Williamson (2) ?

S.-Ch. Kolm: Ce que je viens de vous dire donne un système où les taux de change glissent les uns par rapport aux autres (et changent tous les jours) mais jamais des fluctuations brusques. A la limite et un peu par

hasard, la fixité peut être le résultat du glissement si par exemple tous les pays sont dans des situations macro-économiques idéales: en croissance de plein emploi et sans inflation ou si tous les pays ont un même taux de croissance et une même inflation (il n'est d'ailleurs pas exclu qu'on y parvienne). Alors cela conduit à des parités fixes, mais si l'on s'écarte de cette comparaison spécifique entre les macro-économies des pays, alors il faut que les taux de change s'ajustent.

Dans ce cas, ce qui m'intéresse c'est de savoir comment les taux de change vont s'ajuster, c'est la règle de glissement. André Grjebine a été l'un des promoteurs (notamment en France) des taux de change glissants. Néanmoins il ne précisait pas la règle, il la laissait un peu ouverte.

Les obstacles politiques

Avec Williamson il y a une différence importante. Dans l'une des définitions, que je viens de vous donner les taux de change compensent les différences d'inflation et les effets extérieurs des différences de croissance. Williamson ne prend en compte que la première proposition et ignore la seconde. C'est celle-ci qui par exemple a contribué à l'échec des politiques de relance françaises. En effet, il n'y a pas eu à mon avis, échec des politiques de relance mais échec de la politique monétaire extérieure l'accompagnant. Si l'on avait mené la politique que j'indique, les relances de 76 ou 81 auraient pu marcher. Elles ont été interrompues à cause du déficit extérieur mais, s'il y a eu accroissement du déficit extérieur c'est parce qu'il n'y avait pas de politique monétaire sérieuse.

■ **Royaliste:** Vous voulez dire qu'on aurait pu ainsi échapper à la « contrainte extérieure » ?

S.-Ch. Kolm: Le pays globalement n'échappe jamais à la « contrainte extérieure » mais cela permettrait à la politique économique du gouvernement d'échapper à cette contrainte.

■ **Royaliste:** Ce qui me frappe c'est que le système que vous élaboré ou les analyses que vous avez publiées (vous ou d'autres, je pense à André Grjebine)

semblent pertinents mais restent sans application au niveau des politiques économiques menées par les gouvernements. Avez-vous une explication à fournir ?

S. Ch. Kolm: La plupart des économistes, chercheurs ou professeurs diraient comme nous. Il y a entre nos résultats, certaines différences qui en aucun cas ne peuvent être considérées comme des oppositions. Mais nous sommes victimes d'une espèce d'opinion commune qui consiste de la part

de nombreux journalistes ou de la majorité des hommes politiques à diffuser des idées qui vont à l'encontre de toute logique mais qui ont l'avantage d'être comprises par... disons un certain type de public cultivé français.

Par ailleurs, on peut faire aujourd'hui en France, davantage de relance, de type keynésienne ou post-keynésienne, qu'on en a faite. Mais lorsqu'on mène une telle politique on se heurte à certains obstacles et il faut prouver non seulement que la reprise peut venir mais que certains aspects négatifs de cette reprise peuvent être annulés par une bonne politique. Or il se peut qu'André Grjebine n'ait pas été assez précis dans certains domaines dans lesquels j'ai aussi travaillé.

Plus précisément, il faut prouver que les trois contraintes (extérieur, inflation et finances publiques) ne viendront pas entraver la relance pour que celle-ci soit acceptée. Sur le plan de l'extérieur, c'est ce dont on vient de parler mais exprimer non plus en terme de SMI mais en terme de politique intérieure afin de parvenir à la politique du franc d'équilibre.

Ceci dit, tout mon schéma n'est pas encore passé au niveau des politiques. Un gouvernement est un animal qui comprend assez lentement. Voyez combien de temps les idées de Keynes ont mis à percer.

propos recueillis
par Patrice Le Roué

(1) In « La réforme du système monétaire international » (PUF, 1973) et « La Nouvelle économie internationale » (PUF, 1986, 3e édition: prix franco: 144 F).

(2) « Théories de la crise et politiques économiques ». Ouvrage collectif (Le Seuil, 1986, prix franco: 47 F).

Esquisses

Les aventuriers de l'art perdu

Le 5 mars 1983, de nombreuses manchettes de journaux annonçaient: «Tintin orphelin». Aujourd'hui, Fanny Rémy, la veuve d'Hergé, nous invite à suivre l'ex-reporter du «Petit-Vingtième» dans le milieu de l'art moderne et des faussaires: «Tintin et l'Alph-Art».

L'a mise en garde de l'éditeur est sans ambiguïté: «Ceci n'est pas une aventure de Tintin». C'est un album avec quarante-deux planches d'esquisses et, en regard, le scénario pour une histoire laissée sans fin un soir de printemps, au service des soins intensifs, à la clinique universitaire Saint-Luc, près de Bruxelles.

D'abord, Hergé ne voulait pas que les aventures de son héros continuent après sa mort. Il assurait que «Tintin c'était lui». Ensuite, le crayonné, la mise en page, la narration ne sont qu'une étape dans la réalisation de l'album: ces documents bruts sont une leçon de dessin illustrant la «ligne claire», le style d'Hergé. Enfin, le récit paraît prendre une mauvaise tournure à cette quarante-deuxième - et dernière - planche: le célèbre reporter - qui en savait trop - finirait-il au musée, coulé dans une - fausse - expansion du sculpteur César? Et si Georges Rémy avait pensé revenir en arrière pour quitter cette impasse?... Pour toutes ces raisons, les studios Hergé ont laissé le carnet de dessins en l'état.

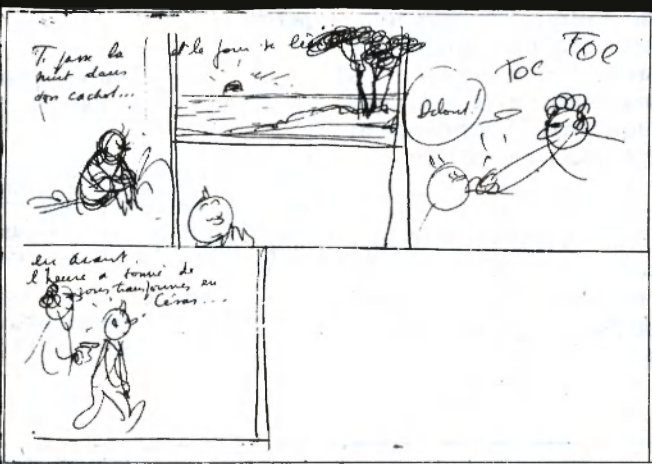
Nous savions Hergé passionné de peinture, ancienne et moderne. Il était devenu un véritable collectionneur d'art contemporain et a suivi de très près les différents mouvements: le pop'art, l'art conceptuel... Naturellement, pour cette histoire, il a fait évoluer dans ce milieu nombre de personnages des aventures précédentes que nous ne présentons plus, et un artiste jamaïquain Ramo Nash qui, sous couvert d'avant-gardisme, met tout son talent à copier les grands maîtres de l'art ancien.

N'oublions pas le faux mage-vrai escroc Endaddine Akass, associé à un expert appelé «Zolotas», ou «Pétrolas» ou «Risopoulos»... A ce stade de la narration, cet expert n'est pas encore apparu et Hergé n'avait pas choisi tous les noms propres.

Nous, lecteurs de 7 à 77 ans, sommes heureux d'annoncer que, dans cet ultime album de Tintin, il n'y aura jamais le mot «Fin» dans une dernière vignette d'une soixante deuxième page. Un héros de Bd ne meurt pas, je dirais même plus...

Caroline MONTHIERRY

La dernière planche de «Tintin et l'Alph-Art». Editions Casterman.



Gaullomonarchisme

Eloge des institutions

Voici un livre qui s'ajoute à la liste maintenant longue des ouvrages qui témoignent d'un même souci de penser autrement la politique. Nous sommes de moins en moins seuls; tant mieux !

«Dévoyée, la «Gueuse»...», la tonalité polémique du titre est un signe.

Que l'on ne s'attende pas à la thèse d'un universitaire, mais bien plutôt à la réflexion sincère d'un militant. Guy Leclerc-Gayrau est un militant, un militant gaulliste déçu, en congé de R.P.R., et il nous livre ici, pêle-mêle, ses déceptions devant la pratique politicienne et ses méditations sur le sens des institutions. Ce mélange rend la lecture du livre facile et agréable, même si certains développements théoriques peuvent être discutés.

L'auteur, «spectateur engagé du jeu politique» se définit lui-même comme monarchiste mais non royaliste. Il ne s'étonnera donc pas si, au-delà des réelles qualités de son livre, nous soulignons ici, avec amitié mais fermeté, les points de désaccords qui subsistent entre nous.

Après Bertrand Renouvin et d'autres, Guy Leclerc-Gayrau sépare les concepts de démocratie et de république, et dénonce dans l'idéologie républicaine les ferments du totalitarisme. La thèse est maintenant bien connue et difficilement réfutable. On ne peut que se réjouir de voir un militant gaulliste s'y rallier. Cependant, certaines «rapidités», non exemptes d'arrière-pensées politiques, réduisent parfois la portée de l'analyse. On notera certaines confusions entre l'idéologie socialiste et l'idéologie républicaine, comme si Michel Debré n'était pas un bon républicain de droite ! Mais surtout, malgré l'affirmation répétée que la République n'est pas la démocratie, la distinction

n'est pas toujours maintenue dans les développements et l'auteur confond les égarements de l'une avec les faiblesses de l'autre.

Guy Leclerc-Gayrau se félicite de la restauration du pouvoir arbitral par le général de Gaulle, et fait l'éloge des institutions de la Vème République. Nous le suivons entièrement sur ce point, et nous sommes heureux de voir qu'un gaulliste sait y découvrir un élément monarchique fondamentalement bénéfique. Mais nous ne pensons pas que



l'élection du Président de la République au suffrage universel suffise à garantir cette fonction d'arbitrage, et nous ne saurions nous en remettre, comme le fait l'auteur, aux qualités personnelles du Président. Allons, encore un effort Guy Leclerc-Gayrau, pour assurer la pérennité de l'équilibre des pouvoirs: il faut couronner la démocratie !

Patrick PIERRAN

Guy Leclerc-Gayrau, «Dévoyée la «Gueuse»...», Albatros 1986, 149 pages, 74 F franco.

Claude Bruaire et l'exigence métaphysique



Le philosophe Claude Bruaire qui vient de mourir à l'âge de 54 ans n'est pas un inconnu pour les lecteurs de «Royaliste». La publication de son livre *La raison politique* en 1974 marqua une étape importante dans notre réflexion, grâce à l'exceptionnel ordonnancement de concepts qu'il mettait en œuvre. Son effet a été durable pour certains d'entre nous, à tel point que quelques unes de ses formules n'ont cessé depuis lors d'habiter notre mémoire en y inscrivant des points de repère définitifs. «*La politique est la seule résolution pratique de l'antinomie entre la force et la liberté, au moyen de la justice. Résolution qui consiste à mettre la force au service de la justice en faisant de celle-ci le moyen de la liberté.*» Ou encore: «*La neutralité du pouvoir politique consiste, premièrement, dans sa situation tierce, latérale... Cessant d'être le tiers, il n'est plus le recours: il provoque l'appel à un nouveau pouvoir qui se substituera à lui.*»

Il ne s'agissait là nullement d'aphorismes, bien que certaines de ces formules eussent le même degré de condensation et d'éclat dans l'expression d'une pensée. La manière de Bruaire était rigoureusement apodictique, toute tendue dans l'acte de discipline rationnelle mené jusqu'à son terme nécessaire. Il ne voyait dans cette discipline que la marque de l'esprit et de la liberté constitutive. Jean-Luc Marion remarquait un jour que cet effort rationnel était soutenu par une belle santé intellectuelle. Il y avait chez le philosophe un goût, un appétit, qui donnait à une prose dont l'austérité était la norme, un mouvement allègre.

Mon premier souvenir de Claude Bruaire remonte aux alentours de 68, sans doute quelques temps avant l'explosion. Un tract m'avait attiré dans une réunion autour de Censier, organisée par des étudiants catholiques qui tentaient d'affirmer, en pleine vague structuraliste, une présence de la pensée chrétienne. Bruaire qui enseignait déjà, il me semble, à Tours, était le principal invité. Prenant à rebrousse-poil une assemblée qui ne jurait que par les maîtres parisiens du jour, il affirmait la permanence d'une tâche proprement philosophique que le terrorisme ambiant allait jusqu'à dénier. J'ai gardé dans la tête, presque mot à mot, sa réplique: «*Je vous assure que dans beaucoup de pays étrangers, on n'accepte pas ces interdits que la mode parisienne impose à la pensée. Je vous le dis franchement. Si vous voulez vraiment réfléchir, travaillez Platon ou Hegel.*» Ces deux grands noms n'épuisaient évidemment pas la philosophie, mais ils n'étaient pas avancés au hasard. D'autres diront mieux que moi ses origines intellectuelles, l'influence déterminante du Père Gaston Fessard sur le jeune homme. Celle-ci explique la référence constante à l'auteur de *La phénoménologie de l'esprit* et l'intime liaison de la philosophie et de la pensée religieuse à travers toute son œuvre.

UNE ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE SYSTEMATIQUE

Cette œuvre, sans aucun doute inachevée, n'en revêt pas moins une unité conforme à son projet initial. Au point de départ, une anthropologie philosophique systématique: «*Les trois sphères que d'efforçait d'articuler le système de Hegel: Logique, Nature, Esprit, doivent, croyons-nous, trouver leur réflexion anthropologique dans une logique de l'existence, une philosophie du corps, une philosophie politique.*» Trois beaux livres donnèrent forme à cette anthropologie elle-même fondée sur une ontologie implicite qu'il devait préciser ultérieurement et qui donna lieu à deux autres essais. Ainsi, au moment même où le structuralisme sonne le glas de l'humanisme classique et de la métaphysique qui lui est liée, Bruaire ne craint pas de développer une anthropologie qui

est un défi aux modes mais qui se moque de défier quiconque, attentive simplement à penser l'homme, la logique de son existence qui implique l'affirmation de Dieu pourvu que l'on prenne au sérieux l'ordre qu'impose en nous le rapport de notre désir à notre liberté et à notre raison natives. Mais, être de nature, l'homme est aussi corps: les philosophes ne l'ignorent pas mais ne parviennent jamais à transgresser le dualisme platonicien. Bruaire reprend la question à son point de départ, en montrant comment toutes les théories du corps sont liées à des métaphysiques préalables. Le corps est implication essentielle de l'existence: «*Il faut la vie d'un corps, sa forme organique et son mouvement différencié, pour que la nature soit reculée par le sujet quand elle est assumée par l'esprit du verbe.*»

Troisième moment de l'anthropologie, la politique que le philosophe aborde pour en sauver la substance, au moment où elle est en grand danger d'être absorbée et même anéantie: «*Il nous faut savoir comment la réalité irréductible, indérivable, du politique peut garder sens, comment peut s'y transcrire la raison pour qu'y subsiste la liberté.*» Entre une technocratie dévoreuse et le rêve utopique, le philosophe est le seul à veiller vraiment sur la liberté dans des rapports sociaux marqués nécessairement par les rapports de force. A chaque étape, l'interrogation retrouve le religieux qui est l'horizon de toutes les questions, celle de l'esprit tendu vers l'affirmation, celle du corps au-delà de la mort, celle de la cité au travers du sens de l'histoire.

LA REFLEXION ONTOLOGIQUE

Cette trop brève évocation ne peut esquiver son effort ultime qui est réflexion ontologique. Pour Claude Bruaire, l'ontologie s'impose en dépit de toutes les apories, de toutes les impossibilités et de tous les échecs du passé. L'éclaircir est possible pour lui du côté de l'esprit: «*Il faut alors délaisser, par volonté dressée, une logique de l'être qui ne dit rien, muette à force de réitérer la plate et vide Identité, lettre morte d'une ontologie arrêtée, ossifiée, enterrée dans l'oubli par toute science de la matière. Car seule peut être conçue une logique du don, logique de l'être comme don et qui dit la vie de l'esprit toute pensée à la source intarissable de l'absolue liberté... Non seulement l'esprit à un être, mais l'être de l'esprit humain est un être de don, don absolument donné à lui-même, présent substantiel de liberté dont le rythme spirituel trame notre existence, dès lors, cependant, qu'il est irréductible à ses manifestations.*»

A partir de cette notion de don, l'exigence ontologique ne s'épuise plus mais se trouve reprise, régénérée, par celui qui accorde l'être. L'homme n'est donc pas une passion inutile, mais une question qu'il se pose à lui-même dans la gratuité de l'existence qu'il a reçue. L'enjeu est immense. En effet, si l'exigence ontologique n'est pas creuse, tous les problèmes liés à l'homme retrouvent sens. C'est la revanche de l'esprit et de la liberté. L'éthique, l'art, le politique, le religieux retrouvent leur place indispensable à la survie simple de l'humanité. C'est dire qu'au-delà de la mort, l'œuvre philosophique de Claude Bruaire commence son destin.

Gérard LECLERC

Toutes les citations sont tirées des œuvres de Claude Bruaire: «*L'affirmation de Dieu*» (Le Seuil), «*Philosophie du corps*» (Le Seuil), «*La raison politique*» (Fayard), «*Pour la métaphysique*» (Communio-Fayard), «*L'Etre et l'Esprit*» (PUF).

Le 6ème congrès de la

Le samedi 18 octobre s'est tenu à Paris le 6ème Congrès des adhérents de la Nouvelle Action Royaliste. Ce congrès était à la fois destiné à dresser le bilan de notre activité passée, et à élaborer les lignes directrices qui guideront notre action politique à venir.

Studieux samedi pour les adhérents de la Nouvelle Action Royaliste. C'est d'une manière matinale et sous la présidence d'Alain Solari que s'ouvrait ce 6ème Congrès par le rapport moral présenté par Bertrand Renouvin au nom du Comité Directeur, il fut suivi d'un large échange de vues entre les participants. Le reste de la matinée fut consacré au travail des commissions sur les deux thèmes qui avaient été retenus cette année : « Délinquance et sécurité » et « Quelle politique économique ? ».

Dans l'après-midi, Jean-

Jacques Boisserolle, rapporteur pour l'économie et Luc de Goustine pour la délinquance vinrent présenter les travaux de leur commission respective et les textes des motions élaborées furent soumis au vote de l'Assemblée générale.

Enfin et pour sa part, le Comité Directeur, après s'être réuni, proposa une déclaration de politique générale qui fut adoptée à la majorité absolue par l'ensemble des congressistes.

Ce sont ces différents textes, votés par le Congrès, que nous publions ici.



DELINQUANCE ET SECURITE

La responsabilité de l'ordre, de la délinquance et de la sanction incombe au corps social tout entier. Police, Justice, Education sous tous ses aspects, en sont les acteurs privilégiés. Il importe d'accroître leurs moyens, leur qualification et de les confirmer dans leur mission.

Mais on ne peut attendre d'efficacité de leur intervention que si, dans le même temps, les rapports quotidiens entre les hommes et les communautés travaillent à se resserrer, notamment par la vie associative et la poursuite de l'humanisation de l'habitat.

Au delà des formes classiques de la délinquance, c'est le comportement personnel de chacun qui a valeur d'exemple.

Par contre l'obsession sécuritaire est la source d'un désordre pire que celui qu'elle prétend réprimer.

En ce sens, la N.A.R. dénonce la loi laissant à l'Administration un pouvoir souverain et arbitraire en matière d'expulsion des étrangers. Elle s'indigne des propos des membres du gouvernement donnant à penser qu'ils couvriront les « bavures policières ». Ces deux faits constituent un recul inadmissible de l'Etat de droit.

Les royalistes affirment le caractère démagogique et électoraliste du discours sécuritaire actuellement tenu.

Cette démagogie culmine dans les récentes mesures de lutte contre la toxicomanie dont tous les spécialistes dénoncent le caractère inadapté et dangereux.

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

Attentive à l'évolution d'une Constitution qui contient l'idée monarchique de façon implicite mais partielle, la Nouvelle Action Royaliste juge positive la situation de coexistence entre le Président de la République et le Premier ministre issu de la nouvelle majorité.

Elle attire cependant l'attention sur les limites de cette expérience, qui tiennent en partie aux différences de conceptions politiques, mais surtout à la logique qui fait du Premier ministre le rival, hier potentiel, aujourd'hui avoué, du chef de l'Etat. Tant que ce dernier ne sera pas placé hors des compétitions politiciennes, ce que permettrait une monarchie entièrement acceptée, la cohérence et la continuité de

l'action de l'Etat seront sans cesse menacées.

En conséquence, la N.A.R. réaffirme son soutien au Président de la République dans sa volonté de maintenir ses prérogatives constitutionnelles et son rôle politique propre dans les domaines essentiels de la Diplomatie, de la Défense et de la garantie des règles de droit.

Elle s'inquiète en revanche de voir l'actuel gouvernement agir au nom d'une doctrine économique dont l'expérience démontre l'inanité, et sacrifier le souci de justice sociale à ses calculs politiques. A l'encontre du prétendu « libéralisme » économique, la N.A.R. souhaite l'élaboration d'un projet industriel cohérent fondé notamment sur une politique budgétaire active.

La N.A.R. dénonce la démagogie sécuritaire du gouvernement et le caractère inadapté des mesures prises

N.A.R.

A noter

Agenda

QUELLE POLITIQUE ECONOMIQUE ?

La N.A.R. constate :

- que la crise a toujours été considérée comme une fatalité. Seuls les gouvernements Chirac en 1975 et Mauroy en 1981 ont tenté d'en sortir. Mais dans les deux cas, la relance a buté sur la contrainte extérieure, et des politiques de rigueur ont été adoptées pour assainir la situation (Plan Barre en 1976, Plan Delors en 1983);
- qu'aujourd'hui le gouvernement Chirac y répond par l'adoption de mesures purement conjoncturelles destinées à satisfaire son électorat (suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, dénationalisations, ...);
- que le débat actuel sur la nécessité ou non, de l'intervention de l'Etat dans le

domaine économique est un faux débat, et qu'il est préférable de se poser la question en terme d'efficacité;

- que les mesures que peut prendre l'Etat (nationalisations, protection douanière, aides directes,...) peuvent avoir des conséquences différentes : contribuer au maintien de structures inadaptées ou, au contraire, permettre la mise en place d'entreprises modernes et compétitives; tout dépend de la volonté politique qui les sous-tend.

- que le budget 1987 rompt avec la politique d'encouragement de la Recherche qu'elle considère comme secteur prioritaire et générateur d'emplois à long terme.

En conséquence, un certain nombre de mesures qui consistent à rompre avec l'orthodoxie économique, doivent être prises :

- que l'Etat mène une politique budgétaire active, n'excluant pas le déficit des Finances publiques, afin de se donner les moyens de sa politique. Ce déficit n'est pas une mauvaise chose en soi s'il est financé par un emprunt du Trésor public à la Banque de France. En effet, en ce cas, les intérêts versés lui sont immédiatement retournés par un jeu d'écriture à caractère non inflationniste.

- à court terme, réduire les dépenses énergétiques qui représentent une très grande part de notre déficit extérieur.

- à long terme renouveler et vitaliser le tissu industriel dans son ensemble. Développer une véritable coopération économique européenne et promouvoir une politique de recherche cohérente.

dans le mépris des règles de l'Etat de droit. Les grands facteurs d'insécurité, liés aux formes actuelles de la société, ne peuvent être supprimés par des mesures spectaculaires et ponctuelles.

Quant à la riposte nécessaire aux menées terroristes, elle ferait le jeu des poseurs de bombes si elle se traduisait par un recul des règles démocratiques et par le rétablissement de la peine de mort. Outre d'indispensables mesures de sécurité, la véritable réponse à la violence terroriste est l'unité de la nation autour de ses représentants légaux.

A la veille de la célébration du Millénaire de la France, la N.A.R. souhaite que l'anniversaire de la naissance de notre pays permette aux Français de reconnaître l'ensemble de leur histoire, de l'assumer enfin, et d'y trouver les principes fondamentaux d'une commune identité.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans les locaux du journal

(17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (entrée gratuite), elle s'achève à 22 heures.

Mercredi 29 Octobre - Devant les menaces que les projets gouvernementaux et l'idéologie sécuritaire font courir aux libertés individuelles, il nous a paru intéressant d'inviter Maître Yves JOUFFA qui nous parlera de la Ligue des Droits de l'Homme qu'il préside, mais aussi des problèmes posés par la nouvelle législation répressive qui est en train de se mettre en place.

Mercredi 5 novembre - Il s'agira d'un débat entre Bertrand RENOUVIN et Guy LECLERC-GAYRAU sur le thème : « Nature et avenir de la cohabitation ». Guy LECLERC-GAYRAU, qui vient de publier un essai intitulé « Dévoyée la Gueuse ...? » est également le président du C.E.D.I.P. (Cercle d'études, de débat et d'information politique)

Mercredi 12 novembre - A peine sortie de la guerre de Cent Ans, une France médiévale et chevaleresque se lance, bardée de fer, sur les chemins de l'Italie. C'est cette chevauchée que décrit Ivan CLOULAS dans son dernier livre « CHARLES VII ET LE MIRAGE ITALIEN »

Historien érudit et conteur de talent Ivan CLOULAS, conservateur en chef aux Archives nationales, viendra nous présenter son livre en illustrant son propos par une projection de diapositives.

RENNES : JOURNEE D'ETUDES ET DE TRAVAIL

Le 8 novembre à Rennes aura lieu une journée d'étude et de réflexion animée par Nicolas Lucas, conseiller municipal d'Angers qui aura pour thèmes essentiels :

- Les royalistes et les élections - Comment s'y préparer ?
- Comment préparer le retour des royalistes dans la vie politique régionale ?

Tous renseignements en écrivant à N.A.R. - B.P. 2536 - 35025 Rennes cedex

EMISSION « DROIT DE REPONSE »

L'émission « Droit de réponse » de Michel Polac sera notamment consacrée à la question de la Révolution française et au regain d'intérêt, actuellement constaté, pour l'idée monarchique. Bertrand Renouvin participera à cette émission qui sera projetée le 22 novembre à 22h15 sur TF 1.

EXPOSITION

L'exposition « Louis XVI et son image » qui avait connu un grand succès au printemps dernier à Paris a rouvert ses portes à la Salle des fêtes de la mairie du 3ème arrondissement (2 rue Eugène-Soulier) jusqu'au 2 novembre.

Cette exposition a été enrichie de nouveaux documents et a été réalisée avec le concours de l'« Association Louis XVI ».

L'imposture nationaliste



La patrie aux patriotes, c'est comme l'Eglise aux bigots: cela finit toujours par un désastre. J'ai souvent cité cette réflexion de Bernanos, qui peut être étendue à d'autres catégories militantes: la République aux républicains, c'est le contraire de l'unité et de l'indivisibilité. Et les royalistes, dans la monarchie instaurée ou restaurée, sont tout aussi catastrophiques.

Je ne rappelle pas ce paradoxe par esprit de dérision. Ce qui est dénoncé par Bernanos, ce n'est pas la chose même, ni le service de l'idée, mais l'amour possessif, exclusif qu'on lui porte, le désir violent de se l'approprier, l'illusion que seuls quelques «élus» savent la comprendre et la définir. C'est alors que naissent impostures et trahisons. Les monarchistes ultras sapent la monarchie restaurée en 1814, les républicains de la fin du 19ème siècle entretiennent la guerre civile au nom du bien commun, les chefs patriotes des années trente deviennent les agents rétribués de Mussolini...

NATION ET NAISSANCE

La réforme du code de la nationalité s'inscrit dans le même paradoxe et aboutit à la même imposture. Elle est l'œuvre de «nationaux» qui s'estiment propriétaires de la vérité de la France, à laquelle ils voudraient rendre sa pureté originelle et sa définition première. Ce faisant, ils retombent dans les errements du nationalisme de l'entre-deux guerres, qui s'étaient cruellement révélés sous l'Occupation et que le général de Gaulle avait réduit à néant en servant de façon exemplaire une «certaine idée» plus haute que lui-même. Lui disparu, voici que le sentiment national se dégrade à nouveau en nationalisme, qui est sa caricature passionnelle et malfaisante. A Chirac, chef d'état-major qui vit et pense comme un sous-lieutenant, à Pasqua, matamore même pas drôle, à Le Pen,

ligueur trop épris de respectabilité pour être un vrai fasciste, il faut rappeler que définir la nation c'est la mutiler, que la concevoir sur le mode de l'exclusion aboutit à la subversion des valeurs et des réalités que les professionnels du patriotisme sont censés défendre.

Notre pays a mille ans. Nous avons vécu la majeure partie de notre existence sans code de la nationalité ni papiers d'identité, dans la diversité des langues et des cultures. Le sentiment d'une appartenance commune est pourtant né et s'est renforcé, au fil du temps. Dans les siècles monarchiques, on entrait dans la France en corps déjà constitués (les villes, les provinces et leurs communautés) et l'on devenait sujets de droit, en même temps que sujets du roi qui symbolisait l'ensemble. La Révolution française a durci ce rapport souple et progressif, mais la tradition républicaine a témoigné d'une profonde sagesse en faisant reposer la nationalité sur la naissance.

RUPTURE

La réforme envisagée constitue donc une rupture, avec la tradition de la monarchie qui faisait confiance à la durée, et avec la tradition républicaine qui la simplifiait à l'excès sans l'abolir. Ne doutons pas que cette subversion sera saluée comme une victoire par certains milieux traditionalistes, eux aussi experts en impostures. Ne doutons pas que les règles prévues, si par malheur elles sont adoptées, provoqueront, comme les mesures sécuritaires, des désordres infiniment plus grands que ceux qu'on prétend supprimer.

La prestation de serment de fidélité à la Constitution est contraire au principe d'égalité puisqu'elle créera deux catégories de citoyens, les uns assermentés, les autres non. Interdirait-on aux premiers d'adhérer au Parti communiste, qui est hostile à l'actuelle constitution ? Jugera-t-on indigne

d'acquérir la nationalité française à un Polonais, un Tchèque, un Chilien, qui aurait été condamné pénalement pour ses activités politiques ? Peut-on faire de la connaissance insuffisante du français un critère de refus, alors que la langue est un signe parmi d'autres de l'appartenance à un pays ? Pourquoi veut-on obliger les étrangers qui épousent des Français à engager une procédure de naturalisation alors que le mariage est la façon la plus naturelle qui soit de se «nationaliser» ? Ces principes d'exclusion sont aussi odieux qu'absurdes: la droite se plaint qu'il y ait «trop d'étrangers» et elle va en fabriquer par centaines de milliers !

Ce nationalisme imbécile va, en outre, compromettre gravement la relation que la France a nouée avec le monde. Tout homme, dit-on a deux patries, la sienne et la France. Ce sentiment d'amitié et d'admiration, qui nous honore, va être également bafoué. On sera Français ou Québécois, Français ou Algérien, Français ou Sénégalais au mépris des liens historiques, culturels ou tout simplement amicaux que nous avons tissés et qui faisaient que tant d'hommes et de femmes se sentaient chez eux en venant chez nous - à tel point qu'ils décidaient parfois d'y demeurer.

Se dessine l'image d'une France peureuse, crispée dans un isolement qu'elle n'a jamais connu, et exposée à la tentation d'établir, pour la seconde fois en ce siècle, des discriminations biologiques entre ses habitants. Ni l'exclusion des étrangers, ni leur expulsion ne pourront résoudre notre crise d'identité: on voudra aller toujours plus loin et plus profond pour trouver l'illusoire pureté originelle.

Que ce soit au nom de la tradition monarchique, que ce soit au nom de la tradition républicaine, ou des deux à la fois, n'abandonnons pas la nation aux nationalistes.

Bertrand RENOUVIN